

Le Rapport Annuel sur l'état de la France en 2017 : l'urgence d'un sursaut collectif pour réconcilier la France

Présenté au nom de la section de l'économie et des finances par Guillaume Duval (PQ, AlterEco) et Pierre Lafont (Prof libérale), cet exercice annuel de photographie économique de la France, via les 10 indicateurs établis par le CESE en complément des indicateurs liés au PIB, prend cette année une résonance toute particulière, en soulignant les ambivalences voire les paradoxes du vécu et du ressenti des français, et les risques de césures toujours plus profondes mettant à mal notre pacte social et la construction d'un projet commun. L'UNSA via son secrétaire général Luc Bérille s'est exprimé favorablement aux conclusions de cet avis en insistant sur l'urgence d'un sursaut collectif : la nécessaire construction d'un projet commun intégrant cohésion sociale et politique.

Les nouveaux indicateurs / chiffres clefs

→ **Taux d'emploi = nombre de personnes en emploi / ensemble de la population en âge de travailler = 64,3% en France** (64,5% en zone euro). Baisse du taux d'emploi des hommes de 25-49 ans depuis la crise de 2008 = 6,2%, légère reprise récente mais la situation des femmes s'est dégradée. CDD très courts (inférieur à un mois) : 69% des CDD.

→ **Effort de recherche (Public et privé) = rech. Fondamentale + rech. Appliquée + Dév. Expérimental = 2,2% en France** (1,9 % en UE, 2,38% OCDE, 2,9% en All) et avec une diminution des effectifs malgré l'indicateur de Stratégie UE 2020 de 3% du PIB consacrés à la recherche.

→ **Endettement = dette publique : 96% PIB (2015), Dette des entreprises : 87% du PIB (2014), endettement des ménages : 56% PIB (2015)**, lié surtout au patrimoine immobilier, d'où plus forte part ménages « endettés » parmi les ménages aisés (1 sur 2 dans le dernier décile).

→ **Espérance de vie en bonne santé = absence de limitation d'activité dans les gestes du quotidien + absence d'incapacité = 64,4 ans pour les femmes**

et 62,2 pour les hommes (hors pers en institutions). Diminue depuis 2010 mais avec de fortes disparités suivant les CSP.

→ **Satisfaction dans la vie : Réponses de 0 à 10 (EU-SILC, Eurostat) = 7,2 en France en 2015**, 87% des Français se déclarent heureux dans leur vie personnelle (par tranche d'âge, déciles de niveau de vie et motifs), stat européenne 2013, mais 87% des français redoutent de se trouver en situation de pauvreté, et sont pessimistes sur avenir du pays (et en bas de classement européen).

→ **Inégalités de Revenus = Rémunération totale des 20% des ménages les plus aisés / Rémunération totale des 20% des ménages plus modestes = 4,4 en France** (5,2 UE) (toutes ressources, nets impôts directs, après redistribution). La France est le seul pays de l'OCDE où la situation du premier décile s'est améliorée grâce à la politique de redistribution. Poids du patrimoine en facteur cumulatif et accélérateur des inégalités. Le patrimoine des français entre 60 et 69 ans est 6 fois supérieur à celui des trentenaires.

→ **Pauvreté en condition de vie = au moins 3 difficultés suivantes** : arriérés de paiement lors des 12 derniers mois, impossibilité de chauffer son logement, impossibilité de faire face à des imprévus, impossibilité de consommer de la viande/des protéines au moins tous les 2 jours, impossibilité de s'offrir une semaine de vacances hors logement, pas de TV, pas de linge, pas de voiture, pas de téléphone = 11% en France (16 en zone euro). Chiffre en baisse, concentration sur les jeunes (et moins de 16 ans), personnes peu qualifiées et familles monoparentales. 3,3 millions de personnes sont à la fois en situation de pauvreté monétaire et de privation. Niveau de vie médian = 1683€ /mois (tous revenus dont sociaux).

→ **Sorties précoces du système scolaire** = les 18 ans qui n'étudient plus + n'ont pas terminé avec succès le secondaire + n'ont pas suivi de formation au cours des 4 dernières semaines = 9,3% en France (11% UE). 98000 jeunes décrocheurs de plus par an.

→ **Empreinte carbone** = gaz à effet de serre émis en France + gaz à effet de serre contenus dans nos importations = 11,9 tonnes équivalent CO₂. 76% d'augmentation de l'empreinte carbone liée aux importations entre 1990 et 2015.

→ **Artificialisation des sols** : sols bâtis, routes et chemins, voies ferrées, mines et carrières, terrains vagues, décharges, chantiers, espaces verts artificiels : 9,3% en France métropolitaine (+1,3%/an depuis 1992). 22% de sols artificialisés en Ile de France.

Des inégalités qui sont contenues globalement mais se rigidifient

Notre système de redistribution et de filet social permet de limiter, et en volume et en écart, les inégalités ; et d'éviter plus encore le basculement dans la grande pauvreté de nombreux foyers. Pour autant, cet équilibre est particulièrement fragile et masque une scission plus marquée, et surtout durable, entre ceux qui sont acteurs de leur destin et ceux dont les perspectives semblent éteintes ou sans possibilité d'évolution ou de mobilité ascendante. Cette panne d'espérance dans un futur commun est à mettre en parallèle avec la discordance entre le ressenti personnel de sa situation individuelle jugée satisfaisante, où la France se distingue par un degré de satisfaction au-dessus de la moyenne en UE, et une vision d'un futur collectif désenchanté où la France obtient le plus mauvais score sur l'item « sens de la vie ». Ces rigidités sociales, y compris sur le long terme, mettent à mal le principe fondateur de méritocratie et fragmentent le corps social, accentuent la peur du déclassement par l'illisibilité des « nouveaux » parcours sociaux, et le poids prépondérant des facteurs cumulatifs d'inclusion ou d'exclusion et d'inégalité (zone géographique, santé, scolarité, patrimoine immobilier et culturel, ...). Ce n'est pas seulement « une panne de l'ascenseur social » qui est ainsi mise en exergue, mais une véritable ligne de partage des eaux, et selon des critères certes catégoriels, mais également d'autres natures encore mal appréciées (ainsi l'indicateur de pauvreté en condition de vie a baissé, mais en contradiction avec l'indicateur de pauvreté monétaire), ajouté aux aspects multisectoriels et dorénavant trans-générationnels. Par ailleurs la sélectivité de plus en plus exigeante (niveau de diplôme, capacité à être mobile, de se loger facilement, ...) accentue les formes d'inégalités et rend fatale le moindre accident de parcours (problème scolaire, séparation, perte emploi,...). Les femmes (et plus encore en situation de famille monoparentale) et les

jeunes constituent des populations en situation d'urgence sociale, tant les cumuls de précarités les entraînent vers la pauvreté, sans réponse sociale suffisamment adaptée. Si la situation de l'emploi s'améliore statistiquement à l'échelle de la France, des tendances lourdes persistent : chômage des 55-64 ans, des jeunes, et avec une problématique de chômage de longue durée terriblement destructrice sur la capacité de retours à l'emploi (perte de « valeur » des diplômés et de l'expérience professionnelle) outre les impacts sur la santé et la sociabilisations) : 25% des personnes inscrites à Pôle emploi le sont depuis plus de 2 ans. Si la part des CDD est relativement contenue, par contre leurs durées se sont considérablement contractées : CDD d'au plus un mois représentent 69% des embauches hors intérim, et le taux de transition vers un emploi durable n'est que de 20%.

En effet, les inégalités économiques se sont polarisées vers les deux extrêmes, avec un tassement de la classe dite moyenne et une remontée du taux de pauvreté en 2015). Si on observe la courbe de distribution des revenus par décile (tranche de 10% de population des revenus les plus bas au plus hauts, cf graphique) les premiers déciles sont quasi linéaires, avec une montée progressive, la remontée de la courbe s'accélérate de manière quasi exponentielle pour le dernier décile (grande différence entre les 1% et les 5% les plus riches et la moyenne de ce décile). Les différences entre professions et qualifications restent importantes : entre ses 20-25 ans et ses 61-65 ans, un cadre voit son salaire multiplié par 2,6, un prof intermédiaire par 1,8, et ouvrier non qualifié par 1,5) (voir article [Le Monde, L'observatoire des inégalités](#)). En outre, aux inégalités de salaires s'ajoutent les inégalités en patrimoine (les 10% les plus riches en patrimoine détiennent 47% du total, le patrimoine des cadres est 4 fois plus élevé que celui des ouvriers non qualifiés), les patrimoines mobiliers se concentrant quasi exclusivement sur les 10% les plus riches.

L'indicateur d'espérance de vie en bonne santé est particulièrement intéressant et porteur de sens. Il reflète la première promesse de notre pacte social, celle de plus d'équité en termes de santé, de condition de retraite et face à la mort. Malheureusement les impacts des professions difficiles physiquement sont probants, et se cumulent aux métiers peu qualifiés et donc mal rémunérés, parfois précaires accentuant les problématiques d'accès aux soins, mais aussi de nutrition et qualité de vie (temps de trajets, temps de repos réguliers, activités

de loisirs & sports,...). L'UNSA s'est positionnée pour une amélioration des revenus du travail, dans le cadre d'une amélioration de l'emploi et de sa qualité, et soutient les études à venir permettant d'apprécier plus finement l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé.

Préconisations :

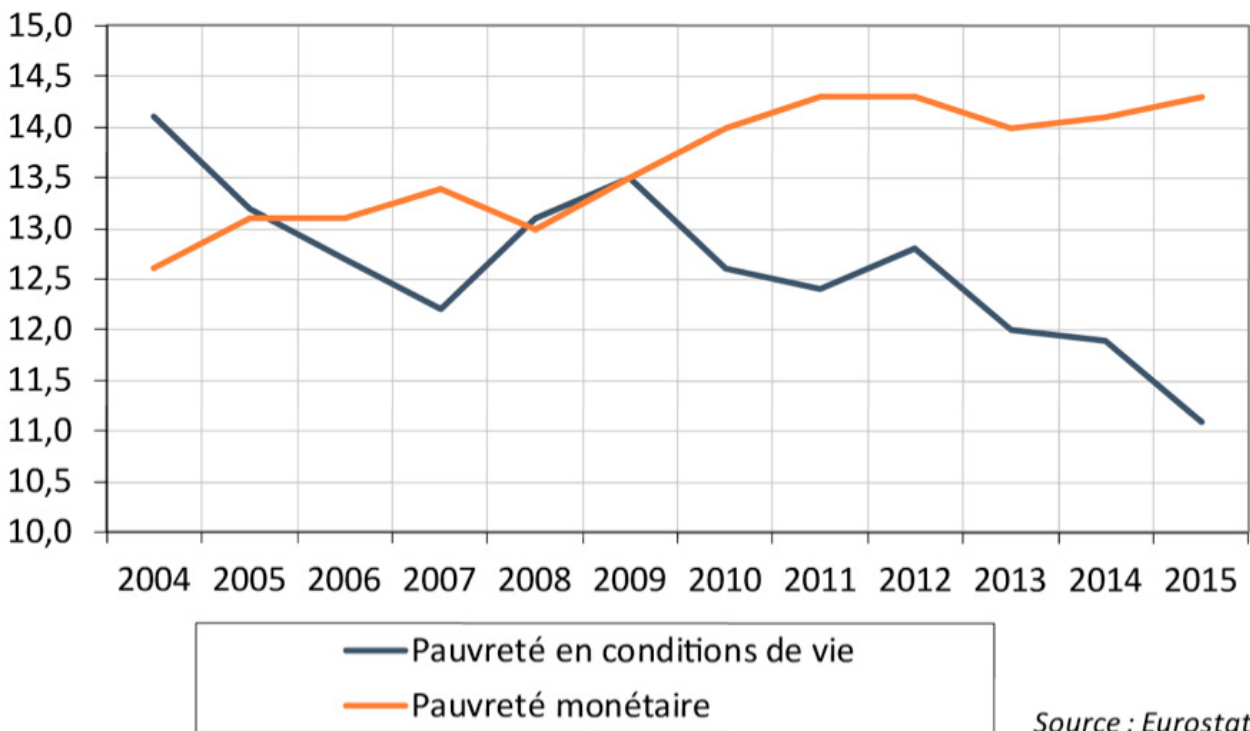
▶ Adopter un indicateur spécifique de la qualification des actifs (mesurer élévation des qualifications par la formation

professionnelle et l'expérience, impact sur chômage, ...).

▶ Ajouter au taux d'emploi, une approche qualitative de l'emploi (ex : indicateur composite de ISE OCDE).

▶ Enrichir l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé par des études et méta-analyse notamment sur la « prévalence des maladies chroniques et professionnelles », l'âge de l'entrée en dépendances, niveau des incapacités, inégalités sociales, financières et territoriales de santé.

Pauvreté en conditions de vie et pauvreté monétaire (en % de la population)



De fortes sensibilités aux politiques publiques sur de nombreux secteurs et groupes économiques

Le fort niveau de dette tant publique que privée (Entreprise), alarme sur les impacts d'un éventuel rehaussement des taux d'intérêt, et la nécessaire vigilance quant à son évolution, sans pour autant obérer l'amorce encore fragile de la reprise économique. La distribution de cette dette est également à regarder plus attentivement : l'accès au crédit restant encore le privilège des plus

solides (difficulté d'accès des PME, les ménages les plus aisés ont le plus recours au crédit) et la part allouée à l'immobilier trop prépondérante (Entreprises et surtout Ménages).

L'imbrication des politiques publiques et des faits générateurs directs et indirects rend souvent difficile l'évaluation d'une action isolée. Pour autant, un certain nombre d'indicateurs enseigne sur les impacts par sous-catégories de population et révèlent ainsi les inflexions de politiques économiques. A ce titre la question patrimoniale est particulièrement révélatrice, l'immobilier

(2/3 du patrimoine détenu) pèse incontestablement trop dans les actifs économiques mais reste le facteur principal de sécurisation et souvent le seul support d'épargne (sans surprises se sont les ménages les plus riches qui ont un portefeuille diversifié, et des actifs financiers dont la part croît avec leur niveau de richesse). Aujourd'hui ce sont les 60-69 ans qui ont le plus de patrimoine (6 fois supérieurs au moins de 30 ans, mais baisse après 70 ans). L'UNSA appuie les mesures permettant une meilleure répartition des inégalités patrimoniales, mais aussi d'alléger le poids du logement, par un accroissement de l'offre et par une maîtrise des prix au regard des revenus du travail.

Le cumul des inégalités nécessite une vigilance particulière quant aux politiques économiques et sociales sectorielles pouvant donner lieu à des effets induits d'accès (services publics, énergie, habitat, mobilité, isolement social), et plus encore à l'échelle des territoires où les transferts distributifs mais aussi la politique d'aménagement du territoire y sont particulièrement

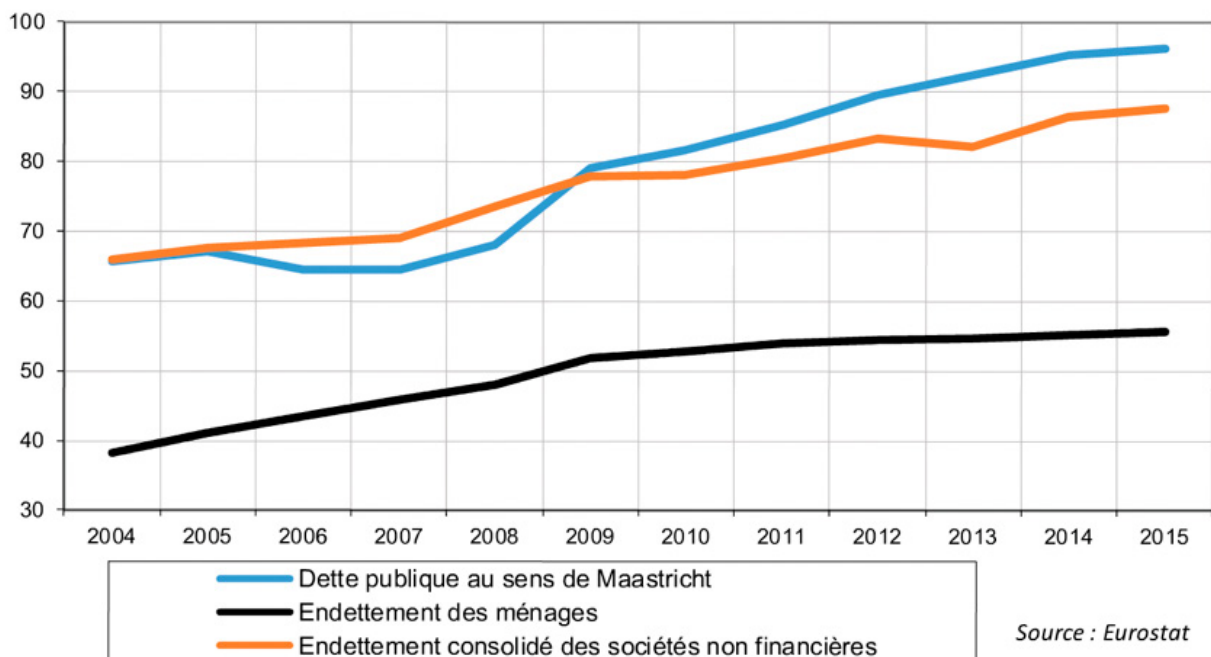
porteurs de soutien et sont d'une extrême sensibilité dans les facteurs d'inclusion des citoyens.

Le premier niveau d'inégalité étant l'inégalité sur les revenus primaires (avant impôts et transferts), la priorité est donc la lutte contre le chômage, le travail insuffisamment rémunérateur et le partage de la valeur au sein des salariés.

Préconisations :

- ▶ Intensifier la lutte contre l'évitement fiscal et chercher des solutions communes européennes.
- ▶ Préserver la capacité d'autofinancement des entreprises et améliorer l'accès des TPE-PME au financement.
- ▶ Maîtriser les prix de l'immobilier.
- ▶ Lutter contre le chômage et améliorer les conditions des travailleurs insuffisamment rémunérés.

Évolution de l'endettement de l'administration publique, des sociétés non financières et des ménages en France (en % du PIB)



Des enjeux de transitions numériques, écologiques et modèle de travail encore trop faiblement pris en compte

La transition numérique est encore peu intégrée au processus de transformation des entreprises, et la mesure des impacts tant sur les transformations des métiers futurs que sur les mutations des secteurs de l'économie est difficilement prévisible. Par ailleurs, on pressent que les prérequis indispensables des individus y compris à titre personnel, en termes de compétences techniques et cognitives sont insuffisantes et si ces écarts sont déjà perceptibles, ils ne sont pas encore suffisamment dimensionnés (l'indicateur de niveau de vie pour les ménages, ne comprend pas encore l'accès au numérique, la détention d'un poste mobile ou fixe, ...). Ces transformations ne passent pas que par les « outils » mais aussi par des modes de travail plus collaboratifs et adaptatifs. Pour autant la France bénéficie d'infrastructures, d'une densité territoriale, devant lui permettre de se saisir profitablement de nouvelles politiques d'investissements

publics (Recherches notamment). Par ailleurs notre retard en termes d'empreintes carbone des produits importés, nous oblige à revoir nos processus et sont autant de sources de richesses futures.

Préconisations :

- ▶ Revoir la stratégie de recherche en associant l'ensemble des parties prenantes, et élaborer des sous-indicateurs sectoriels en lien avec une démarche d'évaluation des politiques publiques de recherche.
- ▶ Intégrer les innovations quant aux « structures sociales et organisation des parcours professionnels permettant d'assurer à chacun les risques qui peuvent survenir ».
- ▶ Encadrer juridiquement l'activité numérique afin de garantir revenus et droits sociaux de qualité.
- ▶ Faire de l'empreinte carbone un véritable outil d'aide à la décision publique.

L'UNSA au CESE

Le groupe de l'UNSA au CESE est composé par sa Présidente Martine Vignau, Luc Bérille, Christian Chevalier, Fanny Arav en tant que conseillers, de Michel Guerlavais en personnalité associée et Sylvia Skoric comme attachée du groupe UNSA. L'UNSA se saisie pleinement des opportunités d'échanges, d'information et de connaissances, d'influence et de légitimation de notre syndicat, en participant activement aux sections, en émettant systématiquement un avis en plénière, appuyé en cela par les équipes des secrétaires nationaux et fédéraux, et plus encore en portant un sujet en étant rapporteur ou co-rapporteur.

**Retrouvez le rapport complet du CESE sur :
www.lecese.fr**

Retrouvez notre site internet

eco.unsa.org

ÉCO
info

L'actualité de l'emploi et de l'économie de l'UNSA

